



Le numérique au service des Girondins

**BUREAU SYNDICAL**

**RÉUNION DU 4 JUIN 2012 à 14:00**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER ( Présidente), Mr Alain RENARD ( Vice-Président), Mr Jean-Louis GLEYZE ( Titulaire)

( )

**Absents:**

Mr Bernard LAURET ( Vice-Président ) , Mr Anacléto ALFONSO ( Secrétaire)

**DÉLIBÉRATION N° 20120614\_001**

**Précision sur mandat spécial SINGAPOUR**

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N° 20120614\_001**  
**Précision sur mandat spécial SINGAPOUR**

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux assemblées locales de confier, par délibération, un mandat spécial à un ou plusieurs de ses membres.

Le mandat spécial correspond à la réalisation d'une mission réalisée dans l'intérêt de la collectivité limitée dans le temps et dans son objet.

**Considérant** la délibération en date du 2 avril 2012 autorisant Madame La Présidente à représenter le Syndicat Mixte Gironde Numérique lors du déplacement du 23 au 28 juin 2012 à Singapour.

**Considérant** le nombre insuffisant de participants pour ce déplacement et son report au mois d'octobre.

Dans ces conditions, je vous propose, Madame, Messieurs :

- DE CONFIER un mandat spécial à Madame La Présidente sur la ville de Singapour du 12 au 19 octobre 2012, pour la représentation et dans l'intérêt des affaires du Syndicat Mixte,

-DIT que ce mandat spécial est valable pour le déplacement susvisé,

-PRÉCISE que le remboursement des frais liés à l'exercice de ce mandat spécial (4 000 euros) sera effectué sur présentation d'une facture émise par Aquitaine Europe Communication.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 4 juin 2012

Pour expédition conforme.

La Présidente du Syndicat Mixte  
Gironde Numérique

Anne Marie KEISER

**[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)**

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)